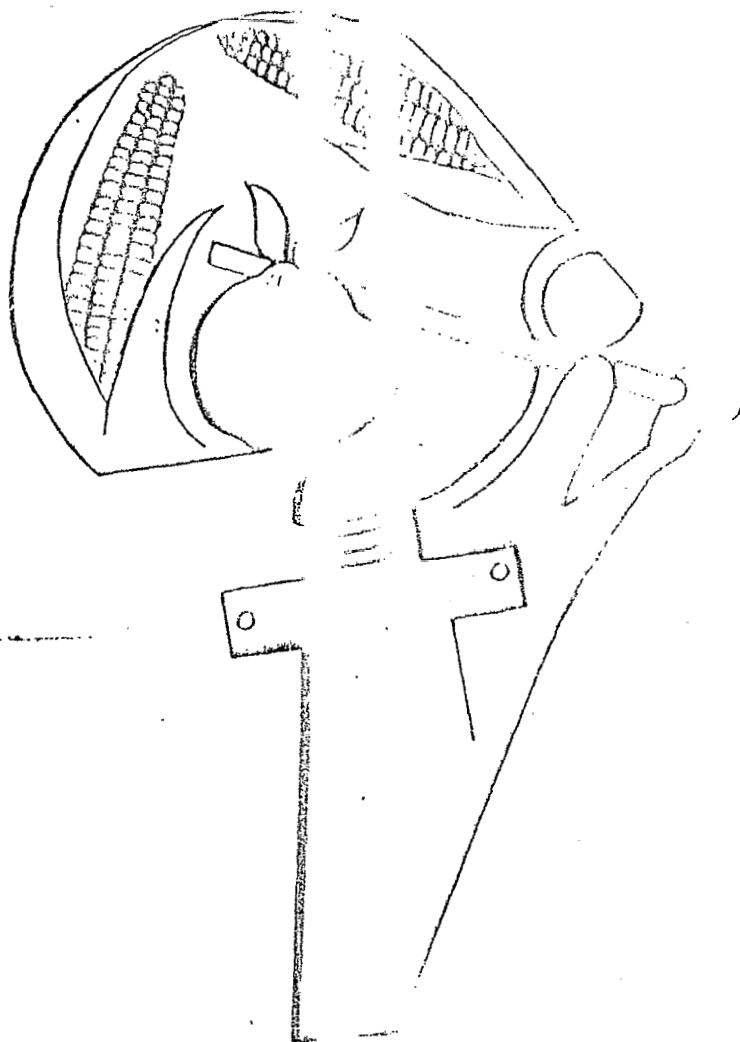


SPONTANÉOUS PARERS

COMMUNICATIONS SPONTANÉES



ETUDE DE L'INSERTION URBAINE DES MIGRANTS,
APPROCHE BIOGRAPHIQUE ET RESEAUX SOCIAUX
PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE MENEES A
DAKAR (SENEGAL)

Ph. ANTOINE, Ph. BOCQUIER, A. S. FALL, Y. GUISSÉ

L'objectif central de l'étude pluridisciplinaire (1), dont nous présentons ici certains aspects méthodologiques, consiste à voir comment, dans un contexte d'aggravation de la crise économique, ont évolué les conditions et les modalités de l'insertion urbaine, et se sont modifiées les relations des migrants avec leur milieu d'origine. Pour réaliser cet objectif, nous menons conjointement plusieurs investigations: une enquête ménage légère, sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population de l'agglomération; une enquête biographique auprès d'un sous-échantillon d'hommes et de femmes; et des études sociologiques et anthropologiques afin de mieux saisir les autres composantes de la sociabilité urbaine, ainsi que les relations entre migrations et évolution des statuts féminins. L'enquête biographique constitue l'élément pivot de nos investigations.

De nombreuses enquêtes démographiques portant sur la migration ont pour ambition d'établir des matrices migratoires sur l'ensemble d'un pays. La plupart étudie les migrations sur une période fixe, ou simplement la dernière migration. Les enquêtes détaillées sur les parcours migratoires cherchent généralement à expliquer l'exode rural ou le développement des villes secondaires. Mais peu d'études en Afrique considèrent la migration du point de vue des grandes métropoles elles-mêmes. Par ailleurs, l'ensemble de la biographie migratoire est rarement recueillie dans ces enquêtes (BILSBORROW, OBERAI, STANDING, 1984; GREGORY, PICHE, 1985).

En Afrique francophone, des approches biographiques ont été tentées comme celle de Ph. HAERINGER (1972) à Abidjan auprès d'un millier de migrants à partir d'une transcription synoptique d'entretiens libres portant principalement sur les étapes migratoires, la mobilité résidentielle, la mobilité professionnelle, les relations avec le village d'origine, l'évolution des situations familiales. De son côté E. LEBRIS (1982), à l'aide d'un recueil de biographies effectué à Lomé, a tenté de mettre en évidence le système résidentiel des migrants, à travers, entre autres, une illustration graphique et cartographique. Mais ces deux approches, qui cherchent à restituer les particularités de chaque individu, se prêtent mal à la généralisation sur l'ensemble de la ville. Une approche statistique à partir d'un questionnaire fermé, est peut-être plus réductrice, mais permet une analyse sur des échantillons

(1) Cette recherche est menée conjointement par l'IPAN et l'ORSTOM. La composition de l'équipe est la suivante: Philippe ANTOINE, Démographe; Philippe BOCQUIER, Démographe-Statisticien; Abdou Salam FALL, Anthropologue; Youssouf GUISSÉ, Anthropologue; Jeanne NANITELAMIO, Psycho-Sociologue; Marème SOW, Economiste; Pierre TRINCAZ, Sociologue.

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 35.232 ex 1

Cote : B. 11

P 68

22 AVR. 1992

importants. Dans ce domaine, le questionnaire le plus élaboré est certainement celui dit "tri-biographique (3B)" mis au point à l'INED par l'équipe de D.COURGEAU. L'enquête fut réalisée en France, en 1981, à l'aide d'un questionnaire qui retrace les biographies familiale, professionnelle et migratoire d'hommes et de femmes de 45 à 69 ans (RIANDEY, 1985). C'est dans cette dernière voie que nous nous sommes orientés, en concevant un questionnaire spécifiquement adapté à l'étude des citadins d'une ville africaine.

Dans cette communication, nous développerons seulement deux aspects méthodologiques de cette étude : l'enquête biographique sur l'insertion urbaine, et l'appréhension des réseaux sociaux.

I - L'ENQUETE BIOGRAPHIQUE ET L'INSERTION URBAINE

1 - Le contexte :

Le maintien de forts courants migratoires du milieu rural vers les villes, et surtout vers les grandes agglomérations, compte parmi les problèmes cruciaux des pays en développement. Le Sénégal, frappé par la crise qui touche de nombreux pays du Tiers Monde, n'échappe pas à ce phénomène. Dans le contexte de crise du monde rural, les migrations constituent des réponses individuelles et/ou collectives permettant au ménage ou à la famille d'élargir son espace de vie et de modifier (ou de transformer) la structure de ses activités économiques en vue de s'assurer les moyens de sa reproduction.

Le Sénégal connaît bien ce phénomène de migrations vers la principale métropole. La capitale, Dakar, et sa banlieue, Pikine, soit 1.310.000 habitants au recensement de 1988, concentrent 19 % de la population totale du pays, et accueillent près de 50 % de la population urbaine. Cette concentration de la population va de pair avec une concentration des activités (administration, services, industrie). Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, passant de 9 % pour la période 1955-61, à 4 % pour la période 1976-88 (MBODJ, 1989), l'agglomération continue d'accueillir une grande part des migrants inter-urbains du pays (71 % en 1980), et environ 30 % de l'ensemble des migrants (N. NDIAYE, 1989). Cette permanence des flux migratoires vers la ville entraîne une explosion urbaine devenue très préoccupante. De nombreux problèmes se posent liés au logement, à l'emploi, au transport, à l'assainissement, etc... Les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La capitale est dans l'impossibilité d'offrir des emplois dans le secteur structuré à tous les citadins ; plus de la moitié des actifs exercent dans le secteur informel et le taux de chômage est estimé à 22 % de la population active.

2 - Les buts de l'enquête

Nous essayons, dans ce travail, de saisir les stratégies et les moyens mis en oeuvre par les migrants à travers les réseaux sociaux, parentaux, culturels, pour s'insérer, eux et leur

familles, dans l'économie et la vie urbaine. Le processus de l'insertion en ville doit être abordé en le replaçant dans l'ensemble des cheminements migratoires connus par les individus. L'insertion urbaine est un processus dynamique, mais qui n'aboutit pas toujours à une intégration durable ou définitive en ville. Le migrant peut percevoir son séjour urbain comme une étape transitoire, même si ce "transitoire" peut s'étendre sur une très longue période de sa vie. Au cours du séjour, les relations avec le milieu d'origine peuvent s'émousser ou au contraire se renouer.

Le recours à l'enquête rétrospective permet une prise en compte du passé pour mieux expliquer les situations actuelles. Grâce au recueil des itinéraires résidentiels et professionnels, et de l'évolution de la situation familiale on peut reconstituer l'enchaînement des événements importants de la vie de l'individu, et les mettre en relation (DUPONT, 1989). Nous pourrions par exemple comparer les biographies des migrants à celles des non-migrants, hommes ou femmes, selon leur âge.

Nous avons retenu trois composantes de l'insertion en ville : l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution du ménage et son éventuel éclatement géographique. Privilégier l'accès au travail comme axe de recherche se justifie par le rôle clef de l'emploi dans les processus migratoires. Motif de départ essentiel, la recherche d'un travail devient la préoccupation première du migrant dans son nouveau lieu d'installation. Il s'agit, tant pour l'emploi salarié que pour l'emploi non salarié d'étudier plus particulièrement les réseaux d'embauche, de voir s'il y a des filières particulières ou des créneaux spécifiques par lesquels l'accès au travail s'effectue. Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des revenus urbains, et de nombreuses compressions de personnel augmentant d'autant le chômage urbain. Quelles stratégies les migrants ont-ils mis en place pour s'adapter à la crise ?

L'étude de l'accès au logement (en tant que locataire ou en tant que propriétaire) permet de déterminer dans quelle mesure les stratégies migratoires sont également des stratégies résidentielles dakaroises. L'acquisition d'une parcelle d'habitation est-elle un indicateur du succès économique de l'immigré en ville ? Quelle est sa signification par rapport aux projets d'installation en ville du migrant et à ses relations avec son milieu d'origine ?

La constitution du ménage est également un révélateur du processus d'insertion. Les modalités de constitution du ménage, le choix de l'épouse ou d'une épouse supplémentaire, l'âge au mariage sont autant d'indicateurs du mode d'insertion. La migration et l'urbanisation provoquent de nouvelles distributions de la famille : épouses, enfants peuvent connaître des résidences différentes. Quelles relations s'établissent alors entre les différents membres de la famille ? Les femmes connaissent-elles des stratégies migratoires spécifiques ?

3 - La stratégie d'enquête et le tirage de l'échantillon :

Peu d'enquêtes démographiques en Afrique s'intéressent spécifiquement au processus d'insertion urbaine. La perception ruraliste des problèmes de développement en Afrique est peut-être à l'origine de ce désintérêt. On a cherché à comprendre avant tout les conditions du départ en milieu rural, sans mener d'études spécifiques sur le devenir des migrants en ville. C'est pourquoi nous avons choisi une approche à partir de la ville même: nous cherchons à appréhender le phénomène de la migration à travers les résidents urbains.

Nous nous attachons en particulier au sort des trois dernières générations de migrants (ceux des années soixante, soixante-dix et quatre-vingt). Pour ce faire nous avons décidé de tirer des effectifs égaux d'individus dans trois groupes d'âges: 25-34 ans ; 35-44 ans et 45-49 ans, générations qui ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée dans la vie active.

Le recensement de 1988 constitue une bonne base de sondage à partir de laquelle on a pu procéder au tirage d'un échantillon d'individus. A partir de la liste des districts de recensement (DR) et de leur population on a tiré, au premier degré, 120 DR (63 à Dakar et 57 à Pikine). Après actualisation des cartes du recensement (2), nous avons tiré au sein de chaque DR retenu, deux îlots d'enquête comprenant chacun environ 75 individus, soit au total 240 îlots et un échantillon théorique de 18.000 personnes.

Au cours d'une première phase (octobre 1989), nous avons enquêté 2.131 ménages et 17.919 personnes de tous âges et de toutes catégories. Ces personnes constituent pour l'ensemble de l'agglomération, une image représentative de la composition des ménages, des systèmes migratoires et des activités économiques. L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous échantillon après stratification par sexe et par groupes d'âges comme nous l'avons indiqué plus haut. Cette stratification permet de construire des cohortes à peu près égales d'environ 500 hommes et 190 femmes tirés par génération. La répartition de l'échantillon selon le statut de "migrant-durée de vie" est la suivante:

Gr. Age	H O M M E S		F E M M E S	
	Migrant	Non Migrant	Migrant	Non Migrant
25-34 Ans	312	229	93	102
35-44 Ans	356	175	121	67
45-49 Ans	425	97	155	41
TOTAL	1.093	501	369	210

(2) Nous remercions la Direction de la Statistique du Sénégal qui nous a fourni l'effectif de population de chacun des districts de recensements et toutes les cartes permettant d'effectuer le tirage et la localisation de l'échantillon dans les meilleures conditions.

Il s'agit de la composition de l'échantillon avant l'enquête biographique (en cours de réalisation (3)) ; les individus réellement enquêtés seront moins nombreux, car au moment où nous rédigeons cet article un nombre important de déménagement, de voyage hors de la ville et même du pays, ont eu lieu entre l'enquête ménage et l'enquête biographique. A cela, viennent s'ajouter les refus de réponse, le cas des personnes déplacées à cause des inondations, et les personnes difficiles à joindre chez elles du fait de leur grande mobilité journalière. Au bout du compte plus de 1.500 biographies devraient être recueillies. Pour le reste, nous disposons toutefois d'un fichier des individus tirés comportant les caractéristiques démographiques de base recueillies lors de l'enquête ménage. Le fichier nous permettra de comparer les individus enquêtés et ceux non enquêtés, et donc d'analyser les biais que risque de subir notre échantillon du fait d'une déperdition relativement importante.

4 - Le recueil des biographies :

Notre questionnaire est composé de sept modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module concerne les origines familiales et l'enfance de l'enquêté. Le second module décrit son parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaroise, et les conditions de sa première migration vers Dakar s'il s'agit d'un migrant. Un troisième module retrace l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant permet de prendre en compte chacune des activités (l'une après l'autre) exercées en ville. Deux autres modules permettent d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence de l'épouse (ou des épouses), d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants. Un dernier module rend compte des éventuels soutiens que reçoit ou donne l'enquêté, ainsi qu'un aperçu de son patrimoine. Le questionnaire comporte 21 pages, et la durée moyenne de l'interview est d'une heure.

Le recueil des biographies s'appuie en particulier sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Or, peu de personnes, en Afrique, mémorisent les événements selon le calendrier occidental. En revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche AGEVEN (ANTOINE, BRY, DIOUF, 1987). Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale (sa date de naissance, ses mariages, les naissances de ses enfants, ses ruptures d'union), de sa vie migratoire (les différentes localités et les différents logements à Dakar ou à Pikine qu'il a habités), et de sa vie professionnelle (les différents emplois qu'il a occupés, ainsi que les périodes de chômage ou d'inactivité). Ces événements sont reportés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée

(3) L'enquête ménage a eu lieu du 9 au 19 octobre 1989, l'enquête biographique a débuté le 29 octobre et se terminera le 24 décembre 1989.

écoulée depuis l'événement. Nous reproduisons en annexe un exemple de cette fiche AGEVEN.

Cette fiche a pour avantage d'offrir un tableau synoptique des principaux événements de la vie de l'individu ; elle permet de mieux les situer dans le temps et de respecter leur chronologie ; elle est un outil de base pour l'enquêteur qui s'en servira pour remplir le questionnaire biographique où chaque événement familial est décrit de même que chaque période de résidence et d'emploi.

II - LA MIGRATION DANS LE QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE :

La migration est abordée indirectement dans plusieurs modules. Nous ne cherchons pas à saisir un simple changement de localité géographique, mais au contraire à saisir la complexité du processus migratoire tant sur le plan de la mobilité spatiale, que de la mobilité sociale.

1 - L'enfance et le confiage :

Une des hypothèses de recherche que nous voulons tester est que le milieu parental ne constitue pas à lui seul le milieu d'origine de l'individu. Il faut tenir compte du milieu dans lequel l'enquêté a vécu pendant son enfance, et qui n'est pas forcément celui des parents. Le phénomène du confiage (fostering) de l'enfant à une tante ou à une autre personne est bien connu en Afrique (Isiugo-Abanihe, 1985) ; cette personne bien souvent réside dans une autre localité. Ces informations sur le confiage sont importantes pour expliquer l'itinéraire migratoire de l'individu : on peut en effet faire l'hypothèse que le confiage constitue une migration décisive dans sa vie (elle est souvent la première), qui conditionnera peut-être les autres.

Nous avons préféré éviter le terme "personne qui vous a élevé" pour le remplacer par le terme "personne avec qui vous avez vécu", dans la partie du questionnaire consacrée au confiage (reproduite ci-dessous). Cette personne n'est certes pas nécessairement celle qui a joué le plus grand rôle dans l'enfance de l'enquêté (il peut s'agir d'un tuteur avec qui l'enquêté n'a pas habité), mais nous pensons qu'une telle question permet au moins de repérer la plupart des cas de confiage dans l'enfance.

FICHE AGEVEN

Années	Age	Evénements familiaux	Indirizzo résidentiel	Activités
1989	0			
1988	1			
1987	2			
1986	3			
1985	4	M. ANIMATA	ALBINA	PROFESSEUR
1984	5			
1983	6			
1982	7	VE. DUMEN		
1981	8			
1980	9		THIES	CHORISTE
1979	10			
1978	11			
1977	12			
1976	13			
1975	14	DE. MARIN		
1974	15			
1973	16			
1972	17	DE. DADA	QUEDIANTE	
1971	18			
1970	19	DE. MARIN		
1969	20	DE. MARIN		
1968	21			
1967	22	DE. KHAY		
1966	23			
1965	24	DE. DADA	ALBINA	
1964	25			
1963	26			
1962	27			
1961	28			

Années	Age	Evénements familiaux	Indirizzo résidentiel	Activités
1989	0			
1988	1			
1987	2			
1986	3			
1985	4			
1984	5			
1983	6			
1982	7			
1981	8	NE. ADAMS	FATICA	
1980	9			
1979	10			
1978	11			
1977	12			
1976	13			
1975	14			
1974	15			
1973	16			
1972	17			
1971	18			
1970	19			
1969	20			
1968	21			
1967	22			
1966	23			
1965	24			
1964	25			
1963	26			
1962	27			
1961	28			

Avant 15 ans avez-vous vécu ailleurs que chez votre père ou que chez votre mère ? oui (1) non (2)

Si oui :

A quel âge avez-vous vécu ailleurs que chez vos parents ?

Qui était la personne chez qui vous avez habité ?

Où habitait-il/elle ?

De quelle ethnie est-il/elle ?

Quelle était son activité quand vous l'avez quitté ?

(extrait du questionnaire définitif)

Nous aurions pu prévoir le cas des confiages successifs à différentes personnes, les retours chez les parents suivis de renvois chez le tuteur, etc... Cependant, ces cas complexes, outre qu'ils ne sont pas très fréquents, sont difficiles à traiter par des méthodes quantitatives ; le gain en précision dans la description de la biographie risque d'être assez minime comparé à la perte en temps d'interview et en fiabilité de l'information recueillie.

2 - Les migrations hors de l'agglomération dakaroise :

L'étude de l'insertion à Dakar et à Pikine est l'objectif central de notre enquête. Nous privilégions donc l'itinéraire de l'individu dans l'agglomération. Cependant, pour mieux comparer la situation des migrants, il nous faut aussi décrire leurs itinéraires résidentiel et professionnel, antérieurs à leur première arrivée à Dakar ou à Pikine. Il est par exemple essentiel de distinguer les migrants qui ont déjà fait un séjour dans une ville secondaire de ceux qui viennent directement d'un milieu rural.

Pour cela, nous avons créé un module où sont mentionnées successivement les périodes de résidences hors de Dakar/Pikine depuis la naissance. Pour chacune de ces périodes, il est demandé à l'enquêté d'indiquer son activité principale, ainsi que la personne la plus proche (du point de vue de la parenté) avec qui il résidait. Ce module forme un tronc commun sur lequel viennent se greffer les modules "résidences à Dakar/Pikine", et "vie active à Dakar/Pikine", ce qui permet l'analyse "en continue" de la biographie, de la naissance jusqu'au moment de l'enquête.

3 - La première migration dans l'agglomération dakaroise :

La description du moment précédant immédiatement la première installation à Dakar ou à Pikine occupe une place à part dans la reconstitution de la biographie. Il peut s'agir d'un moment très

court (ex: hébergement de quelques jours avant l'installation définitive dans un autre logement), comme il peut s'agir de la première installation elle-même.

La prise de la décision nous a semblé un aspect important de la première migration vers l'agglomération dakaroise. Il fallait poser une question de façon à rendre compte de l'aspect "concertation" : nous avons donc opté pour la formulation suivante "avec qui avez-vous pris la décision de migrer ?", qui attribue implicitement (à tort ou à raison) la responsabilité de la migration à l'enquêté, mais qui amène à faire référence à une autre personne, s'il y a lieu.

La pré-enquête a montré que le financement du voyage est un aspect assez secondaire de la migration. Nous avons préféré supprimer cette question, qui n'amenait que des réponses embarrassées.

En revanche, il nous semble pertinent de savoir si, avant sa première migration, le migrant connaissait déjà l'agglomération dakaroise, pour y avoir fait des visites. Des séjours, même brefs, peuvent influencer la décision de migrer, par la familiarité qu'ils donnent au futur migrant avec sa ville d'adoption.

Une série de questions sur le patrimoine de l'enquêté avant son installation à Dakar ou à Pikine, permettra de comparer sa situation économique avant migration et sa situation actuelle (la même série de questions est posée, pour la période actuelle, à la fin du questionnaire).

4 - Les migrations dans la ville

Quatre thèmes apparaissent dans le module sur l'itinéraire résidentiel dans l'agglomération dakaroise : l'accession au logement, le type de logement, le statut de résidence et la raison du changement de logement. L'accès à une parcelle et à la propriété immobilière est devenue la préoccupation majeure de bien des dakarois. Nous avons cherché à intégrer cette préoccupation majeure dans notre enquête, afin de voir chez qui, et à quel moment de la vie, se concrétisait cette aspiration.

Les questions sur le type d'habitat et les éléments de confort (électricité, eau, W.C.) permettent de décrire l'évolution des conditions de vie des enquêtés à Dakar et à Pikine.

Si l'enquêté est hébergé ou co-locataire, nous lui demandons de nous citer la personne qui l'a hébergé, ou avec qui il a partagé son loyer. Cette question nous permet de situer précisément le lien de parenté (s'il y a lieu) avec la personne la plus proche dont dépend l'enquêté pour son logement, soit en tant qu'hébergé, soit en tant que co-locataire.

La question sur la raison du changement de logement s'est révélée assez peu satisfaisante : dans la plupart des cas, l'observation de la vie familiale et de l'itinéraire

professionnel permet de déduire la raison du changement de résidence. Cependant, il est intéressant de repérer les expulsions et les déguerpissements, qui, à Dakar, constituent un facteur important du changement résidentiel. Mais c'est bien souvent un ensemble de raisons qui conduisent l'individu à changer de logement, ce dont ne peut évidemment pas rendre compte une seule question fermée.

5 - Multi-polarité des ménages

Grâce aux questions sur la résidence du conjoint, nous pourrions repérer les ménages dits "multi-polaires", c'est-à-dire dont les membres n'habitent pas sous le même toit : en Afrique, c'est un aspect important de la vie matrimoniale qui n'a pas été suffisamment étudié jusqu'alors, notamment en rapport avec la polygamie et l'urbanisation. Il nous paraît essentiel de savoir non seulement où, mais avec qui vit l'épouse (ou l'époux), au cas où elle (ou il) n'habiterait pas avec l'enquêté(e).

Lorsque l'enquêté(e) et son enfant ne vivent pas ensemble, l'enquêteur demande à quel âge ils n'ont plus habité ensemble et avec qui, à ce moment-là, l'enfant a habité. Ces questions sont un moyen de saisir à la fois les cas de confiage et les départs de la maison parentale à l'âge adulte. Une question sur le lieu de résidence actuelle de chacun des enfants de l'enquêté nous permettra d'analyser la multi-polarité familiale.

Pour compléter les informations recueillies sur l'époux(se) et les enfants non résidents, nous demandons (dans un autre module) à l'enquêté d'évaluer le montant et la périodicité des envois qu'il effectue à leur profit.

6 - L'itinéraire professionnel :

L'itinéraire professionnel occupe une place très importante dans le questionnaire biographique. Dans le cas d'une période de chômage, d'étude, de maladie, de retraite ou d'une période au foyer, l'enquêteur doit insister pour savoir quelle est la personne qui a pris en charge l'enquêté, et où elle habitait. En effet, au Sénégal, il est fort peu probable que l'inactif (mis à part, peut-être, le retraité du service public) ou le chômeur puisse vivre sans aide de ses proches. Mais il est aussi possible que des activités secondaires ont permis à l'enquêté de vivre. C'est pour ces raisons que des questions sur les activités secondaires sont posées aussi bien pour les périodes d'inactivité que d'activité (emploi et chômage).

L'activité est définie à l'aide de deux variables, la profession et le secteur d'activité. Dans tous les cas, il est demandé à l'enquêteur d'inscrire en clair, sur le questionnaire, la réponse spontanée de l'enquêté. La codification, contrairement à ce qui a été pratiqué pour le questionnaire ménage, sera faite par l'équipe des chercheurs afin de garantir l'homogénéité de la codification et de maîtriser au maximum l'information recueillie auprès des enquêtés. L'appréciation de la classification des professions et des secteurs d'activité s'avère assez délicate,

car nous tenons à saisir assez finement les changements de qualification.

Par ailleurs, nous distinguons les statuts d'apprenti, de salarié et d'indépendant. Pour un indépendant, nous cherchons à savoir s'il est établi dans une entreprise familiale, à l'aide des questions sur le nombre de personnes parentes et non-parentes travaillant dans l'entreprise. L'existence d'une comptabilité et le lieu d'installation de l'entreprise, nous renseignent sur son caractère informel.

C'est pour les salariés que la série de questions est la plus longue (4). Un système d'emboîtement des questions permet de savoir par qui, ou auprès de qui, la salarié a trouvé un travail. Le caractère informel de l'entreprise est saisie cette fois-ci du côté du salarié à qui on demande s'il avait des fiches de paie. La question sur la régularité du paiement (jour, semaine, mois, saison, ou à la tâche) permet de saisir la précarité de l'emploi. Elle constitue aussi un indicateur des relations sociales dans l'entreprise. Les questions suivantes sur la formation et la promotion, de même que les questions sur le salaire au début et en fin de période, permettent de repérer les éventuelles améliorations de la condition du salarié.

Nous avons initialement posé des questions sur le revenu des indépendants. Les résultats de la pré-enquête ont été, sur ce plan, décevants : nous avons des réponses très approximatives, qui reflétaient en partie les conditions de la pratique du secteur informel. Même en passant du temps sur ces questions, nous n'étions pas sûr d'obtenir des estimations fiables des revenus non-salariés. En revanche, les salariés nous répondaient plus volontiers, au besoin en s'aidant de fiches de paie, s'ils en avaient. Cette dernière constatation nous laisse à penser qu'on peut faire une analyse correcte de l'évolution des revenus salariaux. La pré-enquête nous a déjà permis de constater que, dans bien des cas, les revenus salariaux ont baissé ces dernières années à Dakar et à Pikine, ce qui est une donnée importante à confirmer par l'enquête définitive.

7 - Les possibilités d'analyses du questionnaires biographique

L'analyse longitudinale en démographie prend ses origines dans l'analyse statistique exhaustive des registres d'Etat Civil. Elle est maintenant largement pratiquée à partir de données d'enquêtes sur échantillon, comme nous le faisons actuellement avec cette enquête. Nous avons mis au point un questionnaire biographique qui nous permet de reconstituer les étapes essentielles de la vie de l'individu. Nous aurons, pour chaque enquêté une série de dates correspondant aux changements d'activité, de logement ou de situation familiale. Il est alors possible de mener une analyse quantitative des histoires de vie.

(4) Le salarié répondra au minimum à 18 questions et au maximum à 27 questions parmi les cinq qui constituent le module. L'inactif (chômeur ou autre) sera concerné par 8 à 15 questions, et l'indépendant ou l'employeur par 13 à 20 questions.

Chaque événement peut être analysé en tant que tel, indépendamment des autres. C'est le type d'analyse des biographies le plus simple. On peut, par exemple, faire l'analyse de l'entrée en première union, de la perte d'un emploi salarié, ou du passage du statut de locataire à celui de propriétaire, à partir de la fonction de survie dans l'état de célibataire, de salarié ou de locataire.

Cependant la simplicité de la technique d'analyse cache un problème méthodologique important : celui de l'hétérogénéité des cohortes d'individus dont on étudie le devenir. Les enquêtes, mieux que les recensements ou les registres, permettent de réduire en partie ce problème : les caractéristiques des individus y sont généralement plus détaillées, ce qui autorise le regroupement des individus enquêtés en catégories homogènes. Diverses méthodes statistiques permettent de mesurer le poids des caractéristiques individuelles sur l'occurrence d'un événement. Ainsi le niveau d'instruction, l'ethnie, le sexe, la génération, la religion, etc... permettent d'expliquer une bonne part des variations de comportement. On pourra mesurer, par exemple, l'effet de chacune de ces variables, sur l'âge au premier mariage ou l'accession à la propriété.

Mais le déroulement de la vie des individus introduit aussi une hétérogénéité au sein d'une cohorte, même lorsque les variables "permanentes" (origines sociales, sexe, date de naissance, etc...) sont contrôlées dans l'analyse. Ainsi un changement professionnel peut survenir avant un événement familial et en modifier la probabilité d'occurrence. L'inverse est aussi possible, de sorte qu'il est souhaitable d'étudier, autant que faire se peut, les relations entre les événements que connaît l'individu au cours de sa vie. Des méthodes mises au point récemment à l'INED permettent de faire l'analyse des interactions entre événements. Par exemple, on pourra mesurer la probabilité de se marier avant et après avoir trouvé un emploi salarié, ou encore la probabilité de changer de logement après et avant un changement d'activité, etc... Chacun de ces événements pourra être considéré selon les caractéristiques individuelles que nous avons appelées "permanentes" plus haut. La vie de l'individu est considérée, dans ce cadre, comme le résultat d'un processus stochastique complexe : "il ne s'agit plus maintenant de chercher à isoler chaque phénomène à l'état pur, mais, au contraire, d'essayer de voir comment un événement d'une existence peut influencer sur la suite de la vie de l'individu et comment certaines caractéristiques peuvent pousser un individu à se comporter différemment d'un autre" (D. COURGEAU, E. LELIEVRE, 1989).

Fort évidemment, l'introduction de nombreuses variables, si elle rend l'analyse plus fine, la rend aussi plus dépendante du recueil et de la qualité des informations. Les effectifs, nécessairement faibles dans une enquête de ce type, imposent au chercheur de restreindre ses ambitions à embrasser le réel dans sa totalité. La plupart des méthodes probabilistes actuelles permettent de tirer des conclusions, à partir de tests, par comparaison d'échantillon d'au moins 10 personnes. Ce seuil n'est pas toujours atteint, puisque chaque sous-groupe résultant du

croisement de plusieurs variables n'est pas également représenté dans l'échantillon total. Les conclusions de l'analyse statistique sont par conséquent plus solides pour les catégories les mieux représentées dans la population. Cependant, l'analyse statistique peut aider au repérage de situations marginales, que l'analyse micro-sociologique permettra ensuite d'expliquer.

Pour traiter la masse et la complexité de l'information recueillie dans notre enquête, des méthodes d'analyse descriptive et exploratrice (exploratory data analysis) devront être mises en oeuvre. Nous pensons aussi aux analyses factorielles qui permettent de démêler, avec un minimum d'hypothèses préalables, l'écheveau des relations complexes entre variables. Un lourd travail reste cependant à faire pour introduire, dans ces analyses, la variable temps qui reste essentielle à la reconstitution des biographies. Une fois mises au point, ces méthodes descriptives, moins dépendantes de la taille de l'échantillon, pourront être utilisées comme un préalable à l'analyse probabiliste, plus exigeante.

Ces analyses statistiques, même menées à bien, si elles permettent des généralisations, utiles sur le déroulement des biographies, ne sauraient évidemment se substituer à l'analyse sociologique approfondie, qui fait l'objet de la phase qualitative de l'enquête.

III - DE L'INDIVIDU AUX RESEAUX SOCIAUX

La connaissance des modalités d'adhésion et de recours à des réseaux requiert une collecte des données très fine. Or, il est évident que le questionnaire biographique, à l'image des instruments quantitatifs est réducteur, l'enquête anthropologique doit permettre de surmonter cet handicap.

1 - Les différents réseaux sociaux :

Le réseau social désigne un tissu complexe de rapports sociaux qui apparaissent sous la forme de circuit d'accueil et/ou d'insertion socio-professionnelle, de regroupement de solidarité humaine, de relations privilégiées bâties autour d'un socle commun. C'est pourquoi le réseau social est identifié à un relais social construit (HANNERZ, 1980) c'est-à-dire une "structure sociale différenciée" car tout en traversant les groupes permanents et les institutions sociales, il garde une identité propre ; les réseaux ne sont pas des conglomérats de relations. En effet, dans une société où le groupe a un rôle de premier plan, la vie sociale est rythmée par la réciprocité. Dès lors l'étude micro-sociologique vise à déterminer la pluralité de chaînes relationnelles, mais aussi les différents niveaux d'élaboration qui font des relations de sociabilité des réseaux de solidarité rendant possible l'insertion urbaine.

Nous avons identifié différents types de réseaux dont nous citerons ici les plus essentiels :

- **Les réseaux d'appartenance ou d'origine** : il s'agit de l'ensemble de réseaux de solidarité fondés sur une institution sociale d'origine comme la famille, l'ethnie, la religion. De tels réseaux sont les tissus sociaux par lesquels se réorganisent et se restructurent dans le contexte urbain, les communautés lignagères, agricoles et artisanales. Dans ce cas nous avons fait l'hypothèse de fortes relations à distance qui lient le migrant à sa communauté d'origine et à sa famille.

- **Réseaux optionnels ou de choix** : ce sont des réseaux de solidarité fondés sur un ou des centres d'intérêt commun à une communauté de choix comme les associations, les clubs, les mouvements (partis, syndicats, dahira (5) ...). Toutes sortes d'associations de ce type se mettent actuellement en place. L'individu a une plus grande marge d'autonomie pour le choix d'adhérer et surtout de s'impliquer activement dans le fonctionnement de l'unité organisée pour en tirer profit dans le processus d'insertion sociale.

- **Réseaux de circonstance** : la volonté d'obtenir un bien ou un service amène bien souvent l'individu à s'appuyer, dans certains cas, sur des réseaux avec lesquels il n'était pas préalablement lié. Il s'agit avant tout de stratégies opportunistes.

Les réseaux se composent parfois de plusieurs segments qui peuvent fonctionner efficacement de façon autonome au profit de leurs membres. L'enquête anthropologique permettra d'affiner cette typologie.

2 - L'articulation avec l'enquête quantitative :

Les réseaux de solidarité pris en compte dans l'enquête biographiques sont essentiellement les réseaux familiaux. Une des manières de saisir le recours à ce type de réseau, est de déterminer à quelle personne le migrant a fait appel pour trouver du travail, un logement, etc... Il est aussi important de savoir si cette personne habitait ou non dans l'agglomération, pour relever le recours à des réseaux spécifiquement dakarois ou villageois. Dans le cas du logement, par exemple, deux questions ont été posées dans ce but :

Pour trouver ce logement, avez-vous fait appel à :
employeur (1) collègue (2) ami (3) un parent (4)
courtier (5) association (6) institution (7) autres (9)
à personne (0)

Où habitait cette personne ou ces personnes ?
voisinage (1) ailleurs à D/P (2) ; Hors D/P (3) ;

(extrait du questionnaire définitif)

Les réseaux sont également abordés dans le dernier module que nous avons appelé "vie de relations", par lequel nous cherchons à connaître le montant et les bénéficiaires des soutiens que donne l'enquêté. Réciproquement, l'enquêté peut recevoir un soutien d'un ou de plusieurs personnes, ce dont nous avons tenu compte en reprenant et en adaptant les questions précédentes. Quelques questions sur les séjours et les biens possédés au lieu d'origine complètent le module ; elles constituent de bons indicateurs de la qualité des liens que le migrant y maintient.

Les données quantitatives collectées sont essentiellement bâties autour des relations concrètes (lien de parenté ou d'alliance le plus proche) exprimées par les enquêtés. Elles sont insuffisantes pour fonder des analyses qualitatives sur les réseaux. Le questionnaire biographique présente des limites pour l'analyse anthropologique, dont nous citerons ici les principales. D'abord les modalités de réponses prévues dans le questionnaire à propos des relations concernent davantage les réseaux familiaux (parenté, alliance, relations à distance avec le milieu d'origine) plutôt que les autres types de réseaux sociaux (associations religieuses, ethniques, politiques ; relations professionnelles, amicales, de voisinage...) dont le rôle est tout aussi important dans le cadre de l'insertion urbaine. Ensuite, les relations sont seulement perçues au travers de catégories qui donnent davantage d'informations sur la forme des relations que sur leur signification plurielle. Enfin, la dimension collective des réseaux peut être difficilement appréhendée à l'aide de ce questionnaire.

Cependant les données quantitatives obtenues serviront de point de départ à une enquête plus approfondie, utilisant des méthodes anthropologiques, notamment les histoires ou récits de vie, qui sont plus à même de restituer le réel social dans sa complexité (BERTAUX, 1980). Le récit de vie rend compte du contexte dans lequel prennent corps les faits sociaux. Dans le cadre de l'étude des réseaux, la maîtrise de ce contexte est essentielle, car nous faisons l'hypothèse de réseaux sociaux éclatés dans l'espace social et dont les points d'ancrage sont multiples. Cette approche est aussi celle de R. WILLIAME (1985) qui propose la réalisation d'histoire de vie en fonction d'une maîtrise du contexte socio-historique dans lequel se déroulent les actions sociales.

A travers le récit de vie, on pourra identifier les différents réseaux sociaux dans lesquels s'est intégré l'individu, ainsi que les rôles qu'il a tenu ou qu'il y tient encore. Mais l'individu n'est qu'un point d'entrée : partant des enquêtés, il faudra remonter, "pénétrer" les réseaux afin d'en comprendre les dynamiques et les modes de fonctionnement.

Nous procédons au tirage d'un sous-échantillon par choix raisonné de migrant(e)s et non-migrant(e)s repéré(e)s lors de l'enquête de base. A l'aide des données déjà collectées concernant les relations concrètes, il s'agira de déceler plus précisément les réseaux dans lesquels s'intègrent ces personnes. L'enquête de base fournit suffisamment de données permettant un

(5) Les dahiras sont des associations religieuses musulmanes

choix varié de critères de sélection, mais ces critères seront aussi fonction de la nature des réseaux que l'on désire étudier.

Une première hypothèse consiste à considérer les réseaux familiaux en particulier, et les réseaux d'appartenance et d'origine, en général, comme des ressources initiales au travers desquelles se fait l'insertion urbaine. Les possibilités de se faire prendre en charge par la famille au sens large dépendent en partie des modalités de la prise de décision de la migration: implication des membres de la famille, du lignage ou de communautés d'origine, en particulier ceux établis à Dakar/Pikine; intensité des relations à distance avec le milieu d'origine. Mais même le soutien des membres des réseaux d'appartenance ou d'origine n'est pas acquis à l'avance. Les conditions de la migration influent sur le processus d'insertion urbaine et les types de réseaux mis à contribution. De plus, l'insertion urbaine est largement conditionnée par le statut social ou la position économique de l'individu (ou de sa famille) au moment du départ. A ce niveau, plusieurs critères entrent en ligne de compte pour la sélection d'acteurs de récits de vie parmi lesquels l'âge et le sexe, les caractéristiques socio-économiques du migrant, sa situation matrimoniale, son rang parmi la descendance de ses parents, etc...

Notre deuxième hypothèse est que l'appartenance à des réseaux optionnels ou de choix est dictée à la fois par la nécessité de s'intégrer dans des communautés sociales d'intérêts, de diversifier les possibilités de circuits d'accueil et d'insertion et de s'adapter au modèle socio-culturel urbain. L'insertion urbaine se traduit certainement par un passage de réseaux villageois à des réseaux établis en ville. Le rythme accéléré des mutations sociales à Dakar et Pikine, conduit les acteurs sociaux à se positionner dans différentes associations, formelles ou non, qui leur offrent de nouvelles opportunités. Les pôles d'intérêt se multiplient: voisinage, relations professionnelles et amicales, associations religieuses, politiques, sportives, mouvements de jeunes, de femmes, groupements d'intérêt économique, etc... L'insertion urbaine est tributaire de la capacité du migrant à s'intégrer dans ces communautés sociales urbaines. Nous travaillerons donc en fonction des critères faisant état de la fréquence de recours à des liens autres que ceux de parenté exprimés dans les questionnaires biographiques. Le choix des acteurs de récits de vie se fera selon leur expérience urbaine (durée du séjour à Dakar/Pikine, vie migratoire dans les autres villes) et selon l'intensité de leur vie associative.

La troisième hypothèse est que les réseaux de circonstance présentent des recours, bien souvent obligés, à des relations sur lesquelles le candidat à l'insertion n'avait pas misées au préalable. La mise à profit des faveurs d'un réseau n'est pas nécessairement de l'ordre des prévisions établies. Pour l'étude des réseaux de circonstance, la méthode de récit de vie est indiquée du fait de sa flexibilité, préparant ainsi le chercheur à "recevoir l'inattendu", pour reprendre la belle formule de THOMPSON (1980).

Nous n'avons développé dans cette partie qu'un des thèmes que nous comptons aborder lors des études micro-sociologiques. Dans tous les cas, la démarche procédera du même processus méthodologique qui vise à une articulation entre l'enquête démographique de base et les études plus spécifiques comme, par exemple, celle sur l'évolution du rôle des femmes, ou celle sur les relations dans et hors de l'entreprise.

CONCLUSION

Il est encore trop tôt pour tirer les enseignements de la collaboration entre anthropologues et démographes dans cette étude en cours de réalisation. Cependant, il nous est permis de penser que notre méthodologie permet d'exploiter au mieux la complémentarité des deux approches. Nous n'avons pas cherché à concevoir un questionnaire qui soit à la fois qualitatif et quantitatif mais bien plutôt à faire participer une discipline à la mise au point des outils propres à l'autre discipline.

Ainsi, dès la conception des questionnaires quantitatifs, démographes et anthropologues ont collaboré afin de bâtir un questionnaire de base. Les questions ouvertes n'ont pas été prises en considération dans cette première phase, qui n'a porté que sur la saisie de faits "objectifs". L'enquête biographique quantitative permettra d'avoir une vision d'ensemble des différentes catégories de migrants et des processus d'insertion. L'enquête démographique présente un certain nombre d'innovations dans le domaine des migrations en Afrique; en dehors de la reconstitution biographique, nous avons tenté de saisir certaines caractéristiques permettant de mieux saisir le contexte familial de la migration. Nous espérons approfondir un certain nombre de nos interrogations lors des enquêtes qualitatives qui seront articulées à l'enquête de base.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE Ph., BRY X., DIOUF P.D., 1987 : La fiche "AGEVEN" : un outil pour la collecte des données rétrospectives Techniques d'enquête, dec 87, Vol 13 N° 2 pp 173-181.

BERTAUX D., 1980 : L'approche biographique. Sa validité méthodologique, ses potentialités in : Cahiers Internationaux de Sociologie, vol LXIX, n° spécial "Histoire de vie et vie sociale", Presses Universitaires de France, pp 197-225.

BILSBORROW R.E., OBERAI A.S., STANDING G., 1984 : Migration surveys in low income countries : guidelines for survey and questionnaire design. Crown Helin, London, 552 p.

COURGEAU D., LELIEVRE E., 1989 : Analyse démographique des biographies, INED, 268 p.

DUPONT V., ATTAHI K., 1989 : Réflexions méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en ville. in L'insertion urbaine des migrants en Afrique. Actes du Séminaire CRDI-ORSTOM-URD. Collection Colloques et séminaires pp 223-240.

GREGORY J., PICHE V., 1985 : La migration africaine vue à travers le prisme des enquêtes récentes. in Chaire Quételet '83 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse Département de démographie Université Catholique de Louvain, 1985, pp 305-357.

HAERINGER Ph., 1972 : Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique. Cahiers ORSTOM ser. Sc. Hum, Vol IX, n° 4, pp 439-453.

HANNERZ U., 1983 : Explorer la ville. Editions de Minuit, (le sens commun) trad. i. Joseph, 418 p.

ISIUGO-ABANIHE U.C., 1985 : Child fosterage in West Africa. Population and development review, Vol 11 n° 1, march. pp 53-73.

LEBRIS E., 1982 : Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Cahiers d'Etudes africaines, 81-83, XXI-1-3, pp 129-174.

MBODJ F.G., 1989 : Interprétation des résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 au Sénégal. Historiens Géographes du Sénégal n° 4-5 pp 12-18.

NDIAYE N. 1989 : Le cas du Sénégal. Communication présentée au Séminaire du CODESRIA sur "Politique de population, migration, urbanisation, et crise des zones rurales en Afrique au Sud du Sahara" Dakar, 31 juillet, 2 août 1989, 53 p multigr + annexes.

RIANDY B., 1985 : L'enquête Biographie familiale, professionnelle et migratoire (INED 1981). Le bilan de la collecte. in Chaire Quételet '83 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse Département de Démographie, Université Catholique de Louvain, 1985, pp 117-149.

THOMPSON P., 1980 : Des récits de vie à l'analyse du changement social in : Cahiers Internationaux de Sociologie, vol LXIX, n° spécial "Histoire de vie et vie sociale". Presses Universitaires de France, pp 249-268.

WILLIAME R., 1988 : Pour une micro-sociologie historique. La méthode des récits de vie in Chaire Quételet 1985. Au-delà du quantitatif. Espoirs et limites de l'analyse qualitative en démographie, Département de Démographie, Université Catholique de Louvain, CIACO, Editeur.